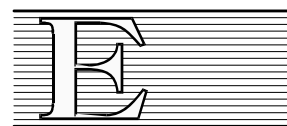




NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



Distr.: GÉNÉRALE

E/ECA/COE/26/8
24 février 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Conférence des ministres africains des finances,
de la planification et du développement économique/Quarantième
session de la Commission

Vingt-sixième réunion du Comité d'experts

Addis-Abeba
29 mars – 1^{er} avril 2007

Statistique et capacité statistique en Afrique:
Questions clefs et nouveaux défis

1. Introduction

1. Ces 15 dernières années se caractérisent par la multiplication d'initiatives nationales, régionales et internationales pour trouver des solutions aux problèmes majeurs de développement qui se posent au continent africain. Des acteurs venus de tous les horizons ont convenu d'une plateforme commune de priorités pour trouver des solutions aux multiples aspects de l'extrême pauvreté, à savoir la faim, le chômage, la maladie et l'absence de logement, les inégalités entre les sexes et la dégradation de l'environnement. Dans ce contexte, les pays africains et leurs partenaires de développement reconnaissent de plus en plus la nécessité de disposer de meilleures statistiques, non seulement comme un outil pour définir les politiques et planifier les actions à partir d'éléments concrets, mais également comme un moyen permettant de mieux appliquer les politiques, suivre les progrès accomplis et évaluer les résultats et les incidences de certaines initiatives de développement comme les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), les Stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

2. Par conséquent, l'Afrique a enregistré un accroissement inédit de la demande de statistiques de qualité et actualisées, qui s'explique par le fait que les décideurs et les autres acteurs cherchent à connaître l'évolution de la situation à l'échelle nationale et internationale. Cet accroissement de la demande s'est accompagné d'une culture nouvelle qui prêche la rigueur dans le suivi et l'évaluation des résultats et la nécessité de fonder les décisions sur des données objectives. Cette situation, tout en mettant à rude épreuve des systèmes statistiques nationaux (SSN) déjà fragiles et peu performants, a permis de sensibiliser l'opinion à l'importance de la statistique et de mobiliser des ressources nationales et internationales pour développer les capacités statistiques.

3. Conscients des défis auxquels le continent est confronté, du rôle que la Commission économique pour l'Afrique (CEA) continue de jouer pour promouvoir la coopération sous-régionale, régionale et internationale en vue du développement de l'Afrique, ainsi que l'importance de statistiques et de données fiables pour planifier, contrôler et évaluer les progrès dans la réalisation des programmes de développement nationaux, régionaux et internationaux, les ministres africains des finances, de la planification et du développement économique ont, dans une résolution adoptée à leur conférence de 2006 à Ouagadougou, demandé au secrétariat de la CEA d'aider les pays africains à renforcer leurs capacités en matière de collecte de données et d'analyse statistique.

4. Le présent document d'information aborde quelques-unes des difficultés que les pays africains doivent surmonter pour améliorer leurs capacités statistiques. Il donne également une vue d'ensemble de certaines initiatives récentes et des progrès accomplis à nos jours par les acteurs africains. Au nombre de ces initiatives figurent le Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique, le Symposium africain sur le développement de la statistique et le Programme africain de recensements de la population et de l'habitat à l'horizon 2010. En outre, le document précise la voie à suivre et la contribution de la CEA à la résolution des problèmes précités.

5. En ce qui concerne la voie à suivre, il faudrait prendre des mesures pour soutenir les initiatives sous-régionales en matière de développement de la statistique sur le continent. Il s'agirait notamment:

- D'accroître l'appui financier aux activités statistiques nationales;
- D'asseoir au sein des ministères de tutelle une culture de prise de décisions fondées sur des faits concrets;
- De faire en sorte que les principales organisations régionales jouent un rôle moteur en matière de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapport concernant les progrès accomplis dans la production de statistiques de qualité sur le continent;
- D'aider les pays qui sortent d'un conflit à combler leur retard en matière de statistique et à se préparer convenablement à la série de recensements de la population et de l'habitat à l'horizon 2010;
- Enfin, de soutenir le programme statistique de la CEA et de réaffirmer le rôle de coordination et de chef de file de la Commission en matière de développement de la statistique sur le continent.

2. Problèmes et défis qui se posent à l'Afrique

6. Pour développer les capacités statistiques en Afrique, il faudrait, entre autres conditions:

- ***Faire davantage preuve d'engagement politique, particulièrement au niveau national, en faveur de la production statistique.*** Les services nationaux de la statistique (SNS) occupent souvent un rang de priorité trop bas dans la hiérarchie administrative. Il s'agit donc de mener des activités de plaidoyer pour que les administrations nationales accordent un rang de priorité élevé à la production et à l'utilisation de données statistiques. Les utilisateurs de données statistiques, notamment les planificateurs, les responsables politiques et les décideurs, doivent prendre davantage conscience de l'importance stratégique de la statistique dans leur travail, notamment en ce qui concerne la gestion économique, la formulation des politiques, la mesure et le suivi de la pauvreté, ainsi que la lutte contre d'autres obstacles au développement, à partir de faits concrets.
- ***Renforcer la coordination, la collaboration, la mise en réseaux et le partage de l'information*** aux niveaux national sous-régional et régional. Les activités de renforcement des capacités des systèmes statistiques nationaux doivent promouvoir la coordination et la synergie entre les institutions chargées des activités statistiques sur le continent, afin d'éviter les doubles emplois et le chevauchement des interventions.
- ***Renforcer les capacités institutionnelles***, notamment les ressources humaines, les ressources financières et les infrastructures nécessaires à la production statistique. Il faut développer les capacités humaines et institutionnelles et les gérer de manière à améliorer l'efficacité des organisations, à élargir les connaissances, renforcer les compétences stratégiques et motiver le personnel.

- *Améliorer les outils statistiques nationaux* pour qu'ils répondent à la demande croissante de données statistiques nécessaires à l'élaboration de programmes de développement nationaux et internationaux.
- *Respecter les cadres conceptuels actuels*, tels que le Système de comptabilité nationale de 1993 (SCN 1993) qui devrait être adopté et appliqué sur une plus grande échelle et sans délai. Les systèmes statistiques nationaux doivent respecter les méthodologies, normes et règles internationales afin que les données produites soient comparables à l'échelon continental et mondial.

3. Renforcer les capacités statistiques: principales initiatives régionales

7. Pour vaincre les obstacles susmentionnés, les acteurs du développement statistique en Afrique ont lancé de nombreuses initiatives, à savoir le Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique, le Symposium africain sur le développement de la statistique, la Série de recensements de la population et de l'habitat à l'horizon 2010 et le Centre africain pour la statistique (CAS) de la CEA. Ces initiatives s'articulent autour de stratégies comme le plaidoyer, la coordination des activités de renforcement des capacités statistiques, la formation et l'amélioration des capacités pour mener des enquêtes et des recensements concernant les ménages. Il faudra une campagne de sensibilisation pour remédier au manque de coordination et de viabilité qui avait caractérisé les efforts entrepris dans le passé et entravé le progrès du développement statistique. Il est indispensable de former des statisticiens pour doter les systèmes statistiques nationaux de cadres compétents afin de mettre en œuvre les programmes. L'amélioration des capacités nationales pour planifier et conduire des enquêtes et recensements sur les ménages, et la fourniture d'assistance technique et de conseils en matière de traitement, d'analyse et de diffusion de données aideront certainement les pays à répondre à la demande croissante de données statistiques émanant des programmes de développement nationaux et internationaux.

3.1. Cadre stratégique régional de référence¹

8. Pour remédier aux insuffisances des efforts déployés dans le passé et renforcer les capacités statistiques en Afrique, les principaux organisateurs du Forum pour le développement de la statistique en Afrique (FASDEV), la BAD, le Partenariat statistique au service du développement au XIXe siècle (PARIS 21) et la Banque mondiale ont convenu de lancer la production du Cadre stratégique sous l'égide de la CEA. Ce cadre devrait créer des synergies permettant d'éviter les doubles emplois et de créer des capacités durables au service du développement statistique en Afrique.

9. Le Cadre stratégique est moins un ensemble d'activités et de prescriptions spécifiques qu'un cadre général qui part de l'idée que c'est au niveau national que la plupart des mesures doivent être prises et que les pays n'ont pas tous les mêmes problèmes et les mêmes priorités. Ce Cadre, dont l'objectif général est de renforcer les systèmes statistiques nationaux, s'articule autour de trois thèmes: répondre aux besoins des usagers, améliorer la gestion des systèmes statistiques et assurer la durabilité et l'irréversibilité du développement statistique. Il a été approuvé par les responsables des

¹ BAD, PARIS 21, CEA, Banque mondiale, «Le Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique: de meilleures statistiques pour un développement plus performant, Unité de distribution et de reproduction de documents de la CEA, Addis-Abeba, octobre 2006

services nationaux de la statistique en Afrique et par les acteurs du Forum pour le développement de la statistique en Afrique. La responsabilité de la mise en oeuvre du cadre incombe avant tout aux systèmes statistiques nationaux, les principaux moteurs en étant les services nationaux de la statistique, tandis que l'application, le suivi, l'évaluation et l'établissement des rapports concernant le Cadre régional devront être mené conjointement par la BAD et la CEA. La plupart des mesures recommandées peuvent être appliquées dans le cadre des budgets nationaux actuels, mais le montant des surcoûts nécessaires pour atteindre pleinement les objectifs du Cadre stratégique serait de 75 millions de dollars des États-Unis par an, pour les pays africains en général, et de 60 millions de dollars environ, pour les pays à faible revenu. Pour disposer de ressources budgétaires suffisantes et durables, il faudra un engagement accru des gouvernements et le soutien des partenaires de développement.

3.2. Symposiums africains sur le développement de la statistique

10. Compte tenu du rôle reconnu et fondamental que joue la CEA dans le développement en Afrique, le renforcement des capacités des États membres et des communautés économiques régionales (CER) et la solution des autres problèmes auxquels sont confrontés leurs États représentent une part importante de l'appui que la Commission apporte aux pays de la région dans divers domaines, notamment en matière de statistique et de développement statistique. C'est dans ce cadre que la Commission soutient les Symposiums africains sur le développement de la statistique.

11. Ces symposiums sont des initiatives prises par les pays pour mettre à la disposition des pays africains un cadre au sein duquel ils pourraient débattre des questions relatives à leur développement statistique sur une base régionale. Organisés à tour de rôle par les pays, ces symposiums examinent les différents aspects de la mise au point de systèmes statistiques durables, se penchent sur les difficultés du renforcement des capacités et offrent un cadre pour un large échange de données d'expérience et d'assistance technique entre les pays africains.

12. La première réunion d'une série de 53 s'est tenue au Cap (Afrique du Sud) en février 2006 sur le thème: *Symposium africain de 2006 sur le développement de la statistique: Série de recensements de la population et de l'habitat de 2010*. Organisée en étroite consultation avec la CEA et la Division de statistique de l'ONU, la réunion a été ouverte par M. Trevor Manuel, Ministre sud-africain des finances et par M. Abdoulie Janneh, Secrétaire général adjoint de l'ONU et Secrétaire exécutif de la CEA.

13. La deuxième réunion s'est tenue à Kigali du 15 au 19 janvier 2007. Elle a été ouverte par S.E.M. Paul Kagamé, Président de la République du Rwanda et par M. Abdoulie Janneh, Secrétaire général adjoint de l'ONU et Secrétaire exécutif de la CEA, M^{me} Anna Dias Lourenco, Ministre angolais de la planification et M. James Musoni, Ministre rwandais des finances. Elle avait pour thème : *L'Afrique compte: «vers un dénombrement exhaustif de la population africaine durant la série des recensements de la population et de l'habitat de 2010»*. Les États membres ont examiné à la réunion l'état de préparation des pays qui envisagent d'organiser des recensements durant la période 2007-2009, en vue de déterminer les domaines potentiels de collaboration et d'échange d'expertise. Les partenaires ont identifié certains domaines d'intervention dans le cadre du Programme régional de recensements de la population et de l'habitat de la CEA. Les participants ont également réexaminé les recommandations qu'ils ont proposées en ce qui concerne les Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat et apporté leur

contribution à l'établissement d'un complément régional aux Principes et recommandations, tel que préconisé aux réunions de Maputo et de Bamako et dont la CEA arrêtera la version définitive. Le prochain colloque aura lieu en janvier 2008 à Accra.

14. Le premier Symposium africain sur le développement de la statistique a désigné neuf pays (Afrique du Sud, Égypte, Ghana, Kenya, Mozambique, Ouganda, Rwanda, Sénégal et Tunisie) au Bureau de la statistique dénommé: Amis de la CEA. Le Bureau est chargé de faire participer la CEA à la solution de divers problèmes qui se posent à la région en matière de statistiques, et dont le règlement nécessite l'engagement et la direction de la Commission. Le groupe des Amis de la CEA a été créé pour travailler avec la CEA à l'élaboration d'un programme statistique durable pour l'Afrique. À cet égard, outre l'attention particulière qu'il accorde au programme mondial de recensements de la population et de l'habitat à l'horizon 2010, le groupe a établi un programme de travail destiné à relever les défis statistiques auxquels est confrontée la communauté statistique africaine. Le programme est axé sur les quatre thèmes suivants: Renforcement des capacités, réformes institutionnelles, direction et gestion, plaidoyer et mobilisation des ressources. Au nombre des réalisations accomplies par les Amis de la CEA depuis la réunion du Cap figurent:

- Un programme de travail destiné à faire face aux défis statistiques auxquels est confrontée la communauté statistique africaine;
- Une campagne active de plaidoyer destiné à renforcer la fonction statistique au sein de la CEA, qui a permis de créer le Centre africain pour la statistique (CAS) et d'en faire une division de la Commission;
- La participation des Amis de la CEA à l'établissement de la partie du Plan d'activités de la CEA concernant le Centre nouvellement créé. Il est d'une importance capitale que les pays africains, en tant que principaux bénéficiaires du travail de la CEA, prennent part au processus de définition des futures activités relatives au renforcement des capacités statistiques. Ces pays ont été représentés par l'Afrique du Sud, en sa qualité de président des Amis de la CEA;
- Une vigoureuse campagne de plaidoyer visant à améliorer l'organisation des recensements de la population et de l'habitat à l'horizon 2010. Les amis de la CEA ont ainsi participé à la préparation de la Journée africaine spéciale de la statistique organisée en Angola pour engager ce pays à entreprendre un recensement dans le cadre de la présente série
- Participation aux discussions ayant abouti à la mise au point d'un programme de collaboration entre la BAD et la CEA en matière de renforcement des capacités statistiques en Afrique.

3.3 Le programme africain de recensements de la population et de l'habitat de 2010

15. La participation accrue des pays africains au programme de recensements de la population et de l'habitat de 2010 est l'un des sujets de préoccupation les plus importants de la communauté africaine des statisticiens. Il a été convenu que le premier symposium africain sur le développement de la statistique porte essentiellement sur les recensements, afin de permettre aux pays africains de

bien se préparer pour la série de recensements de 2010. L'objectif du projet de programme de travail des Amis de la CEA consiste essentiellement à faire en sorte que le continent africain se prépare pour les recensements qui se dérouleront au cours de la période 2005 – 2014. Les actions à mener dans le cadre de ce programme porteront sur:

- ***La coordination entre les programmes régionaux et mondiaux:*** La CEA a présenté à la Commission de statistique, les résultats des travaux de la réunion du Cap, notamment les recommandations portant sur la révision des Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat et les a également envoyés au groupe d'experts, au titre de la contribution de la région à l'élaboration des principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat révisés. En outre, deux ateliers ont été organisés sur le Programme de recensements de la population et de l'habitat de 2010 à Maputo, du 30 octobre au 2 novembre 2006, à l'intention de vingt-quatre pays africains, ainsi que pour les pays francophones à Bamako du 6 au 9 novembre 2006. Ces ateliers ont été axés sur l'application des principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat des pays africains qui comptent procéder à leur recensement dans un proche avenir.
- ***Sensibilisation en faveur du recensement et réseaux:*** La CEA et ses amis, en collaboration avec la Division de statistique des Nations Unies, ont organisé une Journée spéciale de la statistique en Afrique, en Angola, le 7 décembre 2006. Cette réunion de sensibilisation avait pour but d'amener le Gouvernement angolais à procéder à un recensement lors de la mise en oeuvre du Programme de 2010. Cette journée a permis de réunir un grand nombre de responsables africains des Instituts nationaux de la statistique (INS), ainsi que des hauts fonctionnaires africains, dont le Secrétaire exécutif de la CEA, le Commissaire aux affaires économiques de la Commission de l'Union africaine (CUA), le Ministre du plan et le Président de l'Assemblée nationale de la République angolaise. Après cette réunion, le Gouvernement angolais s'est engagé à entreprendre un Programme de recensements de la population et de l'habitat d'ici à 2010, tandis que les membres de la communauté africaine et les partenaires se sont engagés à renforcer les capacités de l'INS angolais en vue des préparatifs du recensement de 2010. Le dernier recensement en Angola a eu lieu en 1970. Cette décision entre dans le cadre d'une tournée de sensibilisation visant à améliorer la participation des pays africains au programme de recensements en cours.
- ***Création de partenariats:*** La CEA a commencé à établir des partenariats en vue du lancement du Programme africain de recensements de la population et de l'habitat. Ce programme fait intégralement partie de l'aide-mémoire signé par la BAD et la CEA en vue de leur collaboration dans le domaine de la statistique au cours des deux prochaines années. La CEA a également pris contact avec les Équipes de pays du Fonds des Nations Unies pour la population, afin de collaborer à l'organisation du recensement en Afrique.

3.4 Mesures prises par la CEA pour relever ces défis

16. La CEA a aidé les pays africains à créer et à renforcer leurs capacités dans différents domaines du développement de la statistique grâce à la fourniture de services consultatifs, l'élaboration de directives en vue de l'évaluation des besoins en statistique, la mise en place de stratégies, la formation, la préparation et l'adaptation de manuels et de guides, ainsi que la coordination de la coopération technique.

17. Au cours de la période 1970-1993, la CEA a initié des programmes régionaux d'assistance technique, avec l'aide d'institutions de coopération bilatérales et multilatérales. Ces programmes ont eu un grand impact sur le développement de la statistique en Afrique et ont porté sur:

- Le programme africain de recensements qui a fourni des services consultatifs et une assistance technique aux pays, pour les aider à planifier et à entreprendre des opérations de recensement;
- Le programme africain concernant la mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages, destiné à renforcer les capacités en vue de la réalisation d'enquêtes dans les ménages au niveau national;
- Le programme concernant la mise en place de services de comptabilité nationale afin de permettre aux États d'adopter et de mettre en œuvre le Système de comptabilité nationale ; et
- Le programme de formation statistique pour l'Afrique en vue de renforcer les connaissances et les compétences dans divers domaines liés à la statistique.

18. L'assistance technique que la CEA apporte aux pays africains a considérablement diminué en 1993, lorsque le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) ont cessé d'allouer des fonds aux principaux programmes de coopération régionale de la Commission.

3.5 Le Centre africain pour la statistique (CAS)

19. La CEA a entrepris de se repositionner en 2006. L'un des principaux aspects de ce processus de repositionnement a consisté à renforcer les capacités statistiques de l'Afrique. Une série de manifestations, de résolutions et de cadres visant à placer la statistique au centre du programme africain de développement, ont abouti à la création du Centre africain pour la statistique, une division à part entière. Le programme statistique devra permettre à la CEA de jouer le rôle qui lui revient dans le développement de la statistique, grâce au renforcement des capacités statistiques des pays africains requises pour améliorer la gestion économique ainsi que le suivi des progrès réalisés, dans le but de parvenir à l'égalité entre les sexes et de réaliser les autres objectifs de développement convenus sur le plan international, notamment les OMD.

20. Le Centre africain pour la statistique a mis au point un programme destiné à relancer et à mieux coordonner les statistiques du Secrétariat de la CEA, à améliorer la coordination de la statistique et à renforcer les systèmes statistiques en Afrique. Il tient compte des principales fonctions de la CEA, telles qu'elles ont été définies par le Secrétaire général des Nations Unies et conformément aux programmes de travail des différentes parties prenantes au développement de la statistique en Afrique, ce qui permet d'éviter les doubles emplois et de créer une synergie entre les différents acteurs. Il permet également d'examiner les différents problèmes liés au développement de la statistique auxquels l'Afrique fait face et s'appuie sur un ensemble de stratégies destinées à les surmonter.

21. Le programme comprend six composantes, à savoir: le Programme africain de recensements de la population et de l'habitat dont l'objectif consiste à préparer les pays africains afin qu'ils participent pleinement au Programme africain de recensements de la population et de l'habitat de 2010 ; la modification de la conception des enquêtes sur les ménages en Afrique pour renforcer les capacités nationales dans le but de faire face à l'augmentation de la demande de données statistiques liée aux programmes de développement nationaux et internationaux; les statistiques économiques destinées à appuyer les pays qui s'efforcent de respecter les normes internationales ; la formation statistique afin d'aider les pays à trouver des solutions aux problèmes relatifs aux ressources humaines ; la coordination des activités de développement de la statistique qui traite des problèmes liés aux efforts non coordonnés de développement de la statistique; et la gestion des données statistiques en vue de fournir aux parties prenantes des statistiques de qualité sur les pays africains.

4. La voie à suivre

22. La présente note fait état de certains des problèmes majeurs qui se posent en Afrique au niveau du développement de la statistique et de quelques-unes des initiatives devant permettre de trouver des solutions aux problèmes identifiés. Le présent paragraphe montre certains des points examinés qui appuient ces initiatives et qui visent à améliorer la capacité des pays africains afin qu'ils puissent satisfaire la demande de plus en plus grande de statistiques de qualité.

4.1 Le cadre stratégique régional de référence (CSRR)

23. Suite à l'adoption du cadre stratégique régional de référence, lors du Forum pour le développement de la statistique en Afrique, qui s'est tenu à Addis-Abeba du 6 au 10 février 2006, il a été recommandé que la BAD et la CEA s'accordent sur un mécanisme commun de coordination en vue d'en assurer la mise en oeuvre. Parmi les enseignements tirés des expériences passées, il ressort que pour parvenir au développement de la statistique en Afrique, il ne suffit pas de disposer d'un bon cadre. Les parties prenantes doivent prendre des mesures pour pouvoir mettre en oeuvre le cadre et cette mise en oeuvre devra être suivie de près et faire l'objet d'un rapport.

Questions à examiner :

- *Appui des Ministres africains des finances, de la planification et du développement économique au Cadre stratégique régional de référence:* Pour donner suite à la recommandation des responsables des INS lors du dernier FASDEV, les Ministres

africains des finances, de la planification et du développement économique devraient apporter un ferme appui politique à l'adoption du Cadre stratégique;

- *Renforcement du rôle de plaidoyer de la Commission de l'Union africaine (CUA) en faveur du développement de la statistique au niveau régional:* la CUA a été invitée à plusieurs reprises à apporter un soutien de premier plan au plaidoyer en faveur de statistique au plus haut niveau politique. En conséquence, le Conseil exécutif de la Commission a demandé que celle-ci, en collaboration avec la CEA, la BAD et les CER, prenne toutes les mesures nécessaires pour élaborer une Charte africaine de la statistique en tant que cadre régulateur pour le développement de la statistique sur le continent. Le projet devrait être soumis au Conseil exécutif de juillet 2007;
- *Les pays devront s'assurer que l'ensemble des principaux plans et programmes de développement national comportent un volet statistique et que les activités statistiques sont essentiellement financées dans les limites du Cadre stratégique:* Une volonté politique au niveau national est nécessaire pour la création d'une culture qui plaide en faveur de l'évaluation et du suivi rigoureux des résultats et des décisions fondées sur des données scientifiques. Il faudra accroître l'appui financier des pays aux activités statistiques en vue de la production et de l'utilisation durables de statistiques, ce qui limitera la dépendance par rapport aux statistiques «données» et aux programmes statistiques dictés par les donateurs.

4.2 Symposium africain sur le développement de la statistique (SADS)

24. Le symposium africain sur le développement de la statistique de 2006 a revêtu un caractère historique, en ce sens qu'il a permis aux pays africains d'essayer de résoudre les problèmes liés à la statistique de façon coordonnée au niveau régional. À la suite de cette réunion, les Amis de la CEA ont pris un certain nombre d'engagements, en un temps relativement court au cours du Symposium.

Questions à examiner:

- *Appui des pays à l'initiative Symposium africain sur le développement de la statistique, en demandant au pays hôte d'apporter une contribution financière des pays à l'organisation de ces réunions:* Pour encourager l'initiative Symposium africain sur le développement de la statistique, les pays hôtes devraient apporter une contribution financière à l'organisation de ces réunions, pour assurer la viabilité de l'initiative et permettre à la communauté des statisticiens africains de se réunir au Cap en 2008 ;
- *Appui des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique à l'échange d'expertise africaine:* les pays qui sortent d'un conflit ont besoin d'aide pour combler leurs lacunes dans le domaine statistique et pour préparer le Programme de recensements de la population et de l'habitat de 2010. L'échange d'expertise entre pays africains (coopération Sud-Sud) est un élément important à cet égard. Il convient de mettre au point des mécanismes qui permettront au personnel des INS de se rendre dans d'autres pays africains pour renforcer leurs capacités.

4.3 Activités statistiques de la CEA

25. La CEA appuie les efforts déployés par les CER en Afrique pour mettre en œuvre les priorités du continent, notamment l'intégration régionale et satisfaire les besoins spéciaux des États membres respectifs, en ce qui concerne la fourniture des services pertinents et les activités opérationnelles. Ces activités se complètent et appuient les efforts faits par les États membres, la CUA, le NEPAD et les CER. La CEA, en tant que chef de file, est chargée de coordonner l'action du système des Nations Unies en vue d'une plus grande cohérence aux niveaux régional et sous-régional.

26. À la suite du processus de repositionnement réalisé sous la direction du Secrétaire exécutif, la CEA a créé, dans le domaine de la statistique, le Centre africain pour la statistique en tant que division à part entière. Il s'agit là du Sous-programme 9 du programme de la CEA. Le programme de travail de ce centre a été élaboré en étroite collaboration avec les États membres et d'autres partenaires, afin de faire face aux besoins critiques des pays africains en ce qui concerne le développement de la statistique et d'éviter la répétition des travaux effectués par d'autres partenaires.

Questions à examiner:

- *Réaffirmation du rôle de coordination et de premier plan de la CEA dans le domaine de la statistique par les ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et appel lancé par ces derniers aux partenaires afin que les efforts de développement de la statistique passent par le Centre: Il existe dans le programme statistique présenté dans le *Plan d'activités de la CEA pour 2007-2009* et dans le *Projet de programme de travail et d'ordre de priorité pour l'exercice biennal 2008-2009* un important volet relatif à la coordination. Afin d'assurer efficacement la coordination des activités statistiques sur le continent, les États membres devraient donner au Secrétariat de la CEA un mandat solide à cet effet;*
- *Appui des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique à l'ensemble du programme de travail du Centre : les États membres devront apporter leur appui à l'ensemble du programme de travail de la CEA pour ce qui a trait aux besoins en statistique, en augmentant nettement les ressources provenant des partenaires internationaux et des budgets nationaux destinés aux activités à mener dans le domaine de la statistique et au renforcement des bureaux nationaux de la statistique.*